**Conseiller général A4 - Expert Législation**

**Direction III –** **Droit pénal
Direction générale Législation, Libertés et Droits fondamentaux**

|  |  |
| --- | --- |
|  | Votre fonction |

**Raison d’être de la fonction**

**Sur la base d’une large connaissance et expérience juridiques aux plans national, européen et international, vous exercez, en complémentarité directe des responsabilités du directeur, les fonctions de haute expertise requises pour assurer de manière transversale la cohérence et la qualité optimale des activités normatives menées dans la Direction III – Droit pénal.**

Vous veillez à l’accomplissement des missions légales confiées au ministre dans la gestion du droit pénal et vous examinez personnellement les situations ou dossiers individuels complexes requérant un degré élevé d’expertise et une grande expérience. Vous proposez et pilotez, le cas échéant, des projets d’amélioration conformément aux objectifs fixés dans le contrat d’administration.

**Objectifs de la fonction**

1. En tant qu’**expert/spécialiste**

Vous garantissez un degré élevé d’expertise dans la définition des orientations stratégiques et des améliorations normatives dans les différents domaines de la direction Droit pénal.

* Vous menez des grands projets de réforme du droit conformément aux orientations politiques voulues en répondant aux besoins sociétaux et en veillant à la cohérence du droit, le cas échéant, en collaboration avec des experts du plus haut niveau.
* Vous veillez à ce que les agents acquièrent et conservent le niveau d’expertise requis dans les domaines où ils doivent être actifs.
1. En tant que **conseiller**

Sur la base d’une expertise juridique de haut niveau, vous répondez aux questions de nature transversale soumises à la Direction III et orientez les services de la Direction III sur les options essentielles devant être opérées dans certains dossiers, afin d’assurer la cohérence et l’efficacité du travail juridique mené au sein de la Direction

* Vous analysez les questions générales ou spécifiques complexes, requérant le plus haut niveau d’expertise, émanant du ministre, de l’organisation, de partenaires, de particuliers, de différentes autorités (nationales et internationales) ou de parlementaires, concernant l’interprétation, l’application ou le développement du droit, afin de leur fournir des avis juridiques pointus et pertinents compte tenu des objectifs politiques et des besoins de la société.
* Vous aidez les juristes en charge de certains dossiers nationaux, européens ou internationaux à identifier les questions essentielles à analyser dans ces dossiers et la meilleure manière de les approcher au regard du droit belge dans son ensemble et des autres instruments européens et internationaux.
1. En tant que **représentant**

Vous représentez la direction, le SPF ou la Belgique tant au plan national, qu’européen ou international

*afin de*

défendre de manière adéquate la position de la direction, du SPF ou de la Belgique et influencer les orientations stratégiques ou la formation de la norme.

Exemples de tâches

* Vous participez à des réunions de haut niveau au plan national, européen ou international
* Vous intervenez dans des évènements de haut niveau au plan national, européen ou international pour communiquer la vision de la direction générale, du SPF et de la Belgique.
1. En tant que **négociateur**

Vous participez à des réunions avec la cellule stratégique et le management ou d’autres hautes instances, à un niveau élevé, à un échange d’idées sur les orientations et l’application concrète des normes dans les domaines touchant au droit pénal, tant au niveau national qu’européen et international.

* Vous examinez la faisabilité et les exigences de la rédaction et de l’adaptation des textes normatifs.
* Vous proposez les textes rédigés et/ou adaptés aux instances de décision.
* Vous arrivez à un accord/consensus sur ces textes.
1. En tant qu’**initiateur**

Sur la base d’une expertise juridique de haut niveau, vous formulez des propositions proactives afin d’améliorer les normes et de les faire évoluer en fonction de l’évolution de la société, des évolutions technologiques et des objectifs fixés par le gouvernement.

* Vous identifiez les réformes législatives fondamentales à proposer au Ministre ainsi que les réformes normatives aux plans européen ou international à proposer auprès des instances concernées.
* Vous identifiez les projets normatifs dont la Direction III ou le SPF Justice n’est pas l’initiateur, mais qui ont un impact sur des matières relevant de la compétence de la Direction III, formulez des propositions de positions à adopter à l’égard de ces projets et assurez une prise en compte adéquate des positions adoptées.
1. En tant que **coach**

Encadrer, encourager et corriger les juristes législation en tant qu’experts dans un ou plusieurs domaines juridiques

*afin de*

atteindre et de conserver un degré d’expertise élevé

* Vous veillez à ce que les juristes législation adoptent une attitude positive
* Vous veillez à un bon transfert des connaissances ainsi qu’à un travail en réseau et à une communication interne efficaces.
* Vous veillez à ce qu’une formation continue adaptée soit disponible pour maintenir l’expertise à un niveau élevé
* Vous êtes à la disposition des juristes législation pour résoudre leurs problèmes liés à leur expertise
1. En tant que **chef de projet**

Vous dirigez un projet de plusieurs juristes législation et éventuellement d’autres spécialistes concernant des sujets spécifiques déterminés

*afin de*

réaliser des objectifs très complexes du projet qui requièrent une grande expérience.

* Vous définissez les objectifs du projet et délimitez le projet.
* Vous constituez le groupe de projet.
* Vous rédigez une fiche de projet et établissez le planning.
* Vous dirigez et suivez le projet et faites rapport au groupe de gestion.

|  |  |
| --- | --- |
|  | Positionnement de la fonction |

Le rôle prédominant de la fonction : expert

La fonction est dirigée par : le fonctionnaire dirigeant d’une direction.

|  |  |
| --- | --- |
|  | Votre profil |

* **Conditions de participation**

Cette vacance d’emploi s’inscrit dans le cadre d’une procédure de promotion par avancement à la classe supérieure pour :

* les agents statutaires
* de niveau A
* de classe A3

Vous êtes dans une position administrative où vous pouvez faire valoir vos titres à la promotion.

Vous n’avez pas obtenu la mention « insuffisant » au terme de votre dernière évaluation.

Aucune ancienneté de classe minimale n’est requise pour la promotion à la classe A4 si vous être dans la classe A3

* **Compétences génériques :**

* **Organiser :** Définir des objectifs de manière proactive, étayer des plans d'action de manière minutieuse et y impliquer les bonnes ressources, dans les délais disponibles.
* **Soutenir** : accompagner les autres, servir de modèle et les soutenir dans leur fonctionnement quotidien.
* **Établir des relations** : construire des relations et des réseaux de contact à l'intérieur et à l'extérieur de l'organisation avec ses pairs et à différents niveaux hiérarchiques.
* **Comprendre l’organisation** : regarder au-delà des frontières des services/directions, connaître les évolutions de l’environnement et déterminer les paramètres organisationnels.

* **Compétences techniques :**

* Vous disposez d’une expertise juridique de haut niveau dans les domaines touchant au droit pénal.
* Vous disposez d’une connaissance approfondie du processus législatif et des techniques de légistique.
* Communiquer oralement : vous êtes capable de vous exprimer oralement de manière claire et compréhensible.
* **Atouts :**
* Avoir une bonne connaissance du néerlandais.

|  |  |
| --- | --- |
|  | Service recruteur |

En tant que conseiller général expert A4 Législation, vous évoluerez au niveau de la Direction III – Droit pénal, au sein de la Direction générale Législation, Libertés et Droits fondamentaux.

La Direction III – Droit pénal se compose de huit services :

* Service des Principes de droit pénal et de la Procédure pénale
* Service des Infractions et procédures particulières
* Service de Coopération internationale pénale
* Service du Droit pénal européen
* Service du Droit international humanitaire
* Service Armes-Drogues
* Service des Grâces
* Service de la Politique criminelle

Adresse de la direction : boulevard de Waterloo 115 – 1000 Bruxelles

N’hésitez pas à consulter l’organigramme sur [Intra-Just](https://intranet-aca.intra.just.fgov.be/fr/notre-spf/organigramme).

|  |  |
| --- | --- |
|  | Contact |

**Plus d’informations sur cette fonction ?**

Steven LIMBOURG

Tél. : 02 542 71 27

E-mail : steven.limbourg@just.fgov.be

**Plus d’informations sur la procédure de sélection ?**

HR.promo@just.fgov.be